

Ariane 6

Nous l'avons rêvé, l'Europe va le faire !

La réunion au niveau ministériel du Conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA), s'est tenue le mardi 2 décembre, à Luxembourg. Elle a décidé de doter l'Europe spatiale des moyens lui permettant de faire face aux défis majeurs qu'elle devra relever au cours des prochaines années. S'agissant d'Ariane 6, la vision commune du CNES, de l'ESA et de l'industrie, a été approuvée par les Ministres européens qui ont décidé d'engager le programme pour un premier lancement en 2020.

La réunion précédente des Ministres, qui s'était tenue à Naples en 2012, avait décidé de procéder à d'importants investissements, dans le but de soutenir la compétitivité et la croissance. Elle avait aussi arrêté la tenue d'une nouvelle réunion, dans un délai de deux ans, pour se prononcer sur la participation de l'Europe à l'exploitation de la Station Spatiale Internationale (ISS), sur l'évolution de l'ESA pour renforcer la compétitivité du secteur spatial européen en la dotant d'un cadre mieux adapté pour mettre en œuvre ses missions et bien sûr, sur l'avenir des lanceurs européens.

Cette réunion s'est tenue le mardi 2 décembre à Luxembourg. Elle s'est traduite par l'adoption d'une série de décisions consensuelles, qui dotent l'Europe spatiale des moyens lui permettant de faire face aux défis majeurs qu'elle devra relever ces prochaines années.

En premier lieu, ont été confirmées les priorités programmatiques décidées lors de la réunion de Naples : l'exploitation et l'utilisation complète de l'ISS et la mise en œuvre du programme Exomars.

Ensuite, s'agissant de l'ESA, l'accent a été mis sur la nécessité d'élaborer conjointement une vision à long terme dans le domaine spatial, servant au mieux les intérêts de l'Europe à l'horizon 2030. En particulier, le marché des services spatiaux et des applications, se trouve en pleine croissance et offre d'importantes opportunités reposant sur les programmes phare européens, Galileo et Copernicus. Dans ce contexte et sans modifier le statut juridique de l'ESA, l'accord-cadre qui régit ses relations avec l'Union Européenne va évoluer pour contribuer au renforcement de la compétitivité du secteur spatial européen.

Mais la décision la plus attendue, car la plus engageante pour l'avenir de l'Europe spatiale, était incontestablement celle relative à Ariane 6. Sur cet aspect, le CNES a fait partager sa vision, aller directement et le plus rapidement possible vers Ariane 6 et fait décider la configuration qu'il avait proposée pour le lanceur. Ariane 6, décliné dans ses deux versions, Ariane 62 et Ariane 64, sera à même de répondre aux attentes du marché pour le lancement des charges moyennes et lourdes. En parallèle, Vega C permettra le lancement des petites charges. La gamme des lanceurs européens sera ainsi en mesure d'apporter des solutions compétitives à la fois au marché institutionnel européen et au marché commercial mondial. Elle devrait être opérationnelle dès 2018 pour Vega C et dès 2020 pour Ariane 6.

Formellement, un accord (MoU, Memorandum of Understanding) a été signé par les participants, qui précise que la joint-venture créée par les industriels assurera la maîtrise d'œuvre du lanceur, tandis que le CNES sera le maître d'œuvre du nouvel ensemble de lancement dédié à Ariane 6. L'ESA, assistée par le CNES, assurera la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble du système.

A l'issue de cette réunion, fondamentale pour l'avenir de l'Europe spatiale, Jean-Yves Le Gall, Président du CNES, a déclaré : « Unie, l'Europe spatiale sort victorieuse de la réunion de Luxembourg. Nous aurons donc vécu une année 2014 véritablement historique, rythmée par la fantastique épopée de Rosetta, à laquelle le CNES a largement contribué et qui a connu son aboutissement lors de l'atterrissage réussi de Philae, le 12 novembre, un succès qui a suscité un engouement mondial sans précédent. Aujourd'hui, la réussite totale de la réunion de Luxembourg structure l'Europe spatiale de demain. C'est la démonstration du succès de l'ESA, de l'Union Européenne, de leurs Etats membres et de leur industrie. Et je suis particulièrement fier que le CNES, grâce à la compétence, à la créativité et à l'engagement de ses équipes, ait joué un rôle déterminant dans la construction d'une vision commune sur Ariane 6 pour arriver à ce formidable succès. Ce lanceur, nous l'avons rêvé, l'Europe va le faire ! »

Pour en savoir plus sur Ariane 6 :

www.cnes.fr/ariane6

Pascale Bresson
Alain Delrieu
Julien Watelet

Contacts presse CNES

Tél. 01 44 76 75 39

Tél. 01 44 76 74 04

Tél. 01 44 76 78 37

www.cnes.fr/presse

pascale.bresson@cnes.fr

alain.delrieu@cnes.fr

julien.watelet@cnes.fr